

**SESSION DE FORMATION
EN PRÉSENTIEL****Public**

Tout professionnel du secteur de la formation concerné par l'usage de l'IA

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

NOUVEAU**IA ET FORMATION : PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES**

L'IA, et plus spécifiquement les IA génératives, est en train de révolutionner le secteur de la formation professionnelle. Bien qu'il soit peu probable que l'IA remplace entièrement les formateurs, son intégration croissante dans les pratiques de formation impose une évaluation approfondie des risques associés. Cette formation vous guidera dans l'analyse et la gestion de ces risques afin de mieux intégrer l'IA dans vos pratiques de formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître les textes réglementaires applicables à l'IA et évaluer leur impact sur la responsabilité des organismes de formation.
- > Comprendre les enjeux de l'IA en formation en tenant compte des obligations légales des organismes de formation.
- > Élaborer un diagnostic des risques liés à l'usage de l'IA au sein de votre organisme de formation.

PROGRAMME**IDENTIFIER LES TEXTES INCONTOURNABLES APPLICABLES A L'IA ET LEUR IMPACT SUR LES ORGANISMES DE FORMATION**

- Textes européens : Règlement général sur la protection des données (RGPD), AI Act, etc.
- Textes nationaux : Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée.
- Responsabilités du prestataire de formation liées à l'usage de l'IA en formation

IDENTIFIER LES USAGES A HAUT RISQUE

- Positionnement ou sélection des candidats.
- Construction de parcours individualisés (adaptative learning).
- Systèmes de gestion de l'apprentissage (LMS).

IDENTIFIER LES LIMITES DE L'IA FACE AU CADRE JURIDIQUE FRANCAIS DE LA FORMATION

- IA et notion d'encadrement pédagogique du formateur
- IA et notion d'assistance technique et pédagogique
- IA et fabrication des contenus sous le regard du droit de la propriété intellectuelle (droits d'auteur, licences, cession de droits, œuvres originales).



7 heures sur 1 jour
de 9 h à 17 h



965 € HT (TVA 20 %)
1 158 € TTC Déjeuner compris



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



De 3 à 12 personnes maximum

Toute une équipe
 au service
 de votre métier

Inscrivez-vous dès à présent



SE FORMER EN INTER
 Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83
 Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
 ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**
 Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
 Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Intitulé: **IA ET FORMATION : PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES**

Date : Tarif: **965 € HT (TVA 20 %) 1 158 € TTC**

CODE FORMATION : **FOR000707**

PARTICIPANT

Nom Prénom.....
 Fonction..... Service.....
 Raison sociale et adresse de l'établissement
 Tél. Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom.....
 Fonction..... Service.....
 Raison sociale et adresse de l'établissement
 Tél. Courriel.....
 N° SIRET /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Code APE/NAF /_/_/_/_/_/_/_/_/_/ N° client: /_/_/_/_/_/_/_/ Effectif: /_/_/_/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge € TTC
 Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
 Adresse
 Contact référent
 Tél. Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.
 (1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.
 A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

Virement postal : IBAN de la Société générale
 FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>